

Communiqué de presse
le 04 juin 2020

#Covid-19 #Partenariat #Innovation

Pour faciliter la relance, les Carnot et le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation lancent une hotline d'Innovation

Les Carnot et le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation lancent une hotline rapide et directe pour l'innovation . Les entreprises seront mises en relation, en moins de 48h, avec des experts compétents et pourront recevoir des propositions d'applications de technologies faites par un institut Carnot.

Dans le contexte actuel d'urgence économique, se pose un enjeu majeur, celui de la remontée en puissance de l'ensemble des activités du pays : industries, réseaux, BTP, transports, tourisme, culture, services publics et privés, commerce, artisanat... Face à ce défi, l'innovation sera plus que jamais nécessaire pour les entreprises.

Les innovations par temps de crise et de résilience se caractérisent principalement par des transferts de technologies d'un secteur à l'autre, par l'activation de technologies existantes non encore utilisées, ainsi que par la combinaison de technologies simples, permettant des solutions rapides, largement diffusables et à coûts maîtrisés.

Dans une situation contrainte et afin de répondre aux nouvelles attentes des entreprises, **la coopération avec les acteurs de la R&D, vecteur d'accélération de l'innovation, est plus que jamais nécessaire.** Ces collaborations permettent l'accès aux meilleurs talents et compétences et de répondre rapidement, par l'optimisation des capacités de production et de distribution, à l'urgence du défi.

Face à l'ampleur des besoins, les Carnot, acteurs centraux de l'innovation pour les entreprises et leaders de la recherche partenariale française avec un réseau de 39 instituts et de 35 000 chercheurs, s'associent avec le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation qui rassemble une centaine de groupes, grandes entreprises et ETI, leaders d'envergure internationale, **pour mettre en place une hotline permettant des contacts ultra-rapides** entre eux. L'objectif est double :

- **Pour les entreprises**, il s'agit de pouvoir connaître rapidement les meilleures technologies disponibles ou avoir un avis d'expert sur le choix technologique en étant mises en relation avec des experts des instituts scientifiques et techniques les plus compétents sur le sujet. En général, une première réponse se fait sous 24 h à 48 h.
- **Pour les centres de recherche et technologie**, l'objectif est de faire connaître aux entreprises les applications possibles de technologies de leur champ d'expertise particulièrement simples et rapides à mettre en œuvre pour répondre à des problématiques post Covid-19.

Les innovations attendues portent sur la résolution rapide des multiples problèmes que pose la reprise de l'activité dans le contexte post Covid-19 : produits et services nouveaux, ... mais surtout **l'adaptation de ceux existant à la nouvelle réalité** (faible coût, industrialisation et montée en production très rapide, rapport prix-efficacité encore meilleur...).

L'Association des instituts Carnot jouera le rôle d'interface unique entre les demandes d'expertises venant d'entreprises pour les mettre en contact avec les instituts les plus compétents par rapport aux sujets posés. Le Club de Paris des Directeurs de l'Innovation fera connaître les propositions d'application faites par des instituts de recherche aux entreprises potentiellement intéressées.

Contacts presse

Véronique Gué – veronique.gue@vae-solis.com 06 09 06 29 84

À propos des Carnot

Les Carnot forment un réseau de **39 structures de recherche publique françaises** reconnues et labélisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. **Implanté sur tout le territoire français**, le réseau Carnot **se déploie au plus près des entreprises** de toutes tailles et tous secteurs, de la start-up, en passant par la PME, jusqu'au grand groupe. Leur mission : préparer l'avenir industriel et économique en accompagnant les entreprises dans leur transformation, **en leur facilitant l'accès à la R&D pour leurs projets d'innovation.**

Acteurs majeurs de la recherche, les Carnot proposent **la plus puissante offre de R&D pour les entreprises.** Avec 20% des effectifs de la recherche publique, ils réalisent 55% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française. Forts de 10 000 contrats annuels de R&D avec les entreprises et de plus de 800 M€ de recettes contractuelles directes avec leurs partenaires, ils se hissent, aujourd'hui, au **2e rang des déposants français de brevets.**

Le label institut Carnot a été créé en 2006 et attribué par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer les partenariats de la recherche publique avec les acteurs économiques en garantissant **excellence scientifique et professionnalisme dans le respect de la Charte Carnot.**
Carnot, la recherche pour l'innovation des entreprises

Voir aussi : le réseau des Carnot en 3 minutes : <https://bit.ly/2BAuoul>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez-nous sur Twitter : [@Reseau_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Et sur LinkedIn : [Le réseau des Carnot](#)